TERRES d'AUXOIS
Tourisme en Bourgogne

Terres d'Auxois
Communauté de communes

Document OBLIGATOIRE à retourner par courrier avant 15 janvier 2024, accompagné de votre chèque à l'ordre du Trésor Public à :

Bureau d'Information Touristique de Vitteaux
16, rue Hubert Languet -21350 VITTEAUX

REGISTRE DU LOUEUR

Terrain de camping ou de caravanage 1 et 2, tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, port de plaisance*

Etablissement :	
Nom du propriétaire :	
Adresse :	
Montant Taxe de séjour pour votre hébergement (taxe additionnelle départementale incluse) :	**0,22 €**

☐ **J'ai déjà envoyé mes déclarations trimestrielles, je joins uniquement le règlement des sommes que j'ai moi-même collectées.**

Somme à reverser : €

Si aucune somme n'est à reverser, indiquer : 0 €

☐ **Je n'ai pas envoyé mes déclarations trimestrielles, je complète le tableau ci-dessous et joins le règlement des sommes que j'ai moi-même collectées :**

Somme à reverser : €

Si aucune somme n'est à reverser, indiquer : 0 €

			Exonérations : indiquer le nombre			*Calcul automatique*
Dates du séjour	Nombre de nuits	Nombre d'adultes	*Mineurs*	*Titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune*	*Personnes bénéficiant d' un hébergement d' urgence*	*Montant taxe perçue*
						- €
						- €
						- €
						- €
						- €
						- €
						- €

						- €
						- €
						- €

						- €
						- €
						- €
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**- €**